



Programme de Formation

Fiche n° 80

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (CQP - APS)

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la carte professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le [CNAPS](#).

NOMBRE DE PERS.

- 12 personnes

DUREE

- 182 heures
- > 5 semaines

LIEU

- Saint Nazaire

TARIF

- 1920,00 € TTC

Objectif(s)

Former le personnel désireux d'accéder à l'un des métiers du secteur de la prévention/sécurité, en remplissant les conditions du décret du 6 septembre 2005, modifié le 3 août 2007 pris en application de la loi sur la sécurité intérieure n°2003-239 et selon l'arrêté du 28/8/2012 et sa mise en application au 01/01/2013.

A SAVOIR...

Public et prérequis

Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité.

Un stage en entreprise de sécurité est souhaitable pour mieux découvrir le métier.

Être reconnu apte médicalement,

Lecture & écriture de la langue française.

Attribution finale

L'examen est composé de trois épreuves

Epreuve théorique (modules incendie, cadre légal et déontologique, surveillance générale)

Epreuve pratique individualisée (module surveillance générale)

Secourisme

Le certificat de qualification est délivré par l'ADEF.

La carte professionnelle est par la suite (réexamen CNAPS) délivrée au stagiaire et lui permet d'exercer le métier d'agent de sécurité.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, centrale intrusion, centrale de vidéosurveillance, outils informatiques, moyens de communication...

Intervenant(s)

Formateurs qualifiés aux compétences techniques et pédagogiques

CONTENU

UV1 : MODULE SECOURISME (14h00)

- Être capable d'intervenir face à une situation de travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV2 : MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (16h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

UV3 : MODULE GESTION DE CONFLIT (5h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
- Être capable de résoudre un conflit.

UV4 : MODULE STRATEGIE (6h00)

- Connaître les outils de transmission informatique
- Transmission des consignes et information

UV 5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7h00)

- Initiation au risque incendie

UV 6 MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (07h00)

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h00)

- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir

UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (45 heures)

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

UV 9 : MODULE PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES (7h00)

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

UV 10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7h00)

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection

UV 11 : MODULE GESTION DES RISQUES (11h00)

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé Sensibilisation au risque électrique



CERTIFICATIONS & AGRÈMENTS

CONTACT

02 28 55 80 05
contact@formulpro.fr
www.formulpro.fr



UV 12 : MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7h00)

- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

UV 13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7h00)

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

UV 14 : MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7h00)

- Évaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

MODULES COMPLEMENTAIRES

COMPLEMENT MODULE JURIDIQUE (5h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

COMPLEMENT GESTION DE CONFLIT (9h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle

COMPLEMENT MODULE STRATEGIE (2h00)

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.
- Recyclage du certificat SST tous les deux ans
- Recyclage de la formation à prévoir avant la demande de renouvellement de la carte professionnelle (tous les 5 ans), selon le Décret no 2017-606 du 21 avril 2017 relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité.
- Distinguer les méthodes de balayage mécanisé
- Le balayage mécanisé en intérieur
- Le balayage mécanisé en extérieur
- Entretien et maintenance des balayeuses
- Les vérifications en début de poste
- La maintenance et l'entretien après chaque prestation
- La maintenance des filtres
- Les pannes les plus courantes
- Le remplacement et le réglage des brosses et autres accessoires
- Le nettoyage de la machine
- Le remisage d'une balayeuse
- Conduite et manoeuvres
- Les risques sur voirie : piétons, cyclo, autos, autobus, poids lourds
- Adapter la conduite par rapport aux dévers, aux bosses, aux obstacles à franchir et aux trafics
- Repérage du circuit et réglages des équipements pour éviter les heurts sur le mobilier urbain
- Travailler en binôme, conducteur et souffleur
- Position du souffleur et transmission des consignes de sécurité et des positions des équipements
- Réglage et maîtrise d'aide à la conduite : siège conducteur, caméra, rétroviseurs...
- Le transport et les opérations de chargement/déchargement (si concerné)
- Les moyens de transport adaptés
- Tracter et conduire en toute sécurité
- Le chargement et déchargement en toute sécurité
- Le sanglage
- Le balisage et la prévention
- Les EPI adaptés